

CONSEIL COMMUNAL TALENCE EST

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE

DU 20 MAI 2019

Madame Dominique IRIART, Présidente du Conseil Communal Est, ouvre la séance en accueillant le nombreux public présent. La réunion a pour objet de présenter le résultat de la concertation menée pour connaître l'avis des Talençais sur ce qu'ils souhaitent pour le parc Sourreil. Le Conseil Communal Est est l'instance participative la plus appropriée pour organiser cette restitution. L'objectif est de permettre à chacun d'exprimer son avis ou de faire des propositions.

Madame FABRE-TABOURIN, adjointe à l'Urbanisme et à la Participation Citoyenne, rappelle que cette concertation a été engagée, à la demande de Monsieur le Maire, suite à des mécontentements exprimés à l'encontre d'un projet déposé dans le cadre du budget participatif 2018. Il est annoncé que la Municipalité n'envisage pas et ne souhaite rien construire sur ce site.

S'ensuit la présentation du diaporama ci-joint. Il faut retenir qu'à la demande de la Ville l'intégralité des parcelles qui constituent l'espace Sourreil a été classée en Espace Paysager Protégé (EPP), renforcé en terme de protection pour ses 2/3 d'un classement en Espace Boisé à Conserver (EBC). La municipalité avait même demandé à classer le site en espace naturel au même titre que le bois de Thouars, mais cela n'a pas pu aboutir.

En résumé, cela veut dire qu'il est impossible d'y construire ou d'aménager quoi que ce soit, bâtiment ou même cheminement piétonnier, bancs

Seule une bande de 7,20 m de large le long de l'impasse Suzon accepterait de légers aménagements.

Les résultats de la concertation sont présentés par Madame FABRE-TABOURIN. Il ressort que les habitants souhaitent très majoritairement que le parc soit conservé en l'état. Madame FABRE-TABOURIN indique pour sa part qu'il serait possible d'envisager notamment d'améliorer l'accessibilité de l'espace vert aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et aux poussettes. De même, la pose de bancs « naturels » et de poubelles pourrait être réalisée sur la portion de 7,20 m le long de l'impasse Suzon.

Le débat est ouvert et chacun peut s'exprimer.

Plusieurs interventions du public reprennent cette idée d'améliorer l'accessibilité du site, mais également de faciliter la traversée de l'espace boisé notamment dans le sens impasse Suzon – rue Robespierre. Ce dernier point est impossible à envisager dans la mesure où le classement de la parcelle en EBC interdit la réalisation même d'un sentier.

Un participant annonce à l'assemblée qu'un collectif d'habitants s'est créé avec pour but d'oeuvrer à la présentation et au développement de la biodiversité dans le bois. Ses membres se sont posés les mêmes questions que celles déclinées dans la concertation mais réfléchissent également aux moyens de développer des espaces favorisant le lien social.

C'est dans ce but que le collectif va déposer un projet dans le cadre du budget participatif 2019 en proposant notamment la plantation de haies champêtres, la pose de boîtes à lire, de bancs réalisés dans des troncs d'arbres morts ...

Un membre de l'assemblée suggère également de préserver la faune présente notamment les oiseaux en établissant des partenariats avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). Il est également préconisé aux Services Techniques de la Ville d'employer la tonte tardive ou raisonnée qui dérange moins la faune vivant sur le site. Certains usagers du parc se plaignent de la présence de chiens non tenus en laisse qui font fuir notamment les plus jeunes, mais il est admis par tous qu'il n'est pas envisageable de les interdire sur le site. Celui-ci doit être ouvert à tous.

Enfin, il est précisé en réponse à une question, qu'il n'y a aucune information disponible sur la réalisation ou non, d'un bassin d'étalement sur la parcelle réservée à cet effet.

Toutes les questions ayant été abordées, Madame IRIART propose, en attendant de connaître le sort du projet du budget participatif 2019 sur le parc Sourreil, que le Conseil Communal Est revienne vers les habitants lors d'une réunion publique lorsque la Ville aura étudié les propositions.